

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 21 MAI 2019 À 19H30 – LEYSIN AMERICAN SCHOOL

Présidence : M. Marc Buntschu
Procès-verbal : Mme Zorica Vukojevic

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations, liste des présences
2. Présentation de la nouvelle Direction
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mai 2018
4. Présentation du rapport de gestion 2018
5. Présentation des comptes au 31 décembre 2018
6. Rapport de l'organe de contrôle
7. Décharge au Comité Directeur et approbation des comptes
 - Rapport de gestion 2018
 - Comptes 2018
8. Cotisations 2019
9. Présentation du Comité Directeur et du Conseil du Tourisme
10. Désignation de l'organe de contrôle
11. Divers et propositions individuelles

Le Président M. Buntschu ouvre l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses à 19h40. Il remercie et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ainsi qu'aux autorités politiques et aux partenaires touristiques.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée selon les statuts, par une convocation individuelle à tous les membres, datée du 29 avril 2019. Quant au rapport de gestion, celui-ci a été mis en ligne sur les sites Internet le 13 mai et distribué à l'entrée de la salle.

1. SALUTATIONS, LISTE DES PRESENCES

La liste des présences a été signée à l'entrée. Nous comptabilisons 47 membres présents ou représentés, dont 44 ont droit de vote et 14 invités.

Plusieurs personnes se sont excusées, mais ne seront pas citées. M. Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin et excusé lui aussi, a souhaité néanmoins que le mot de la Municipalité soit lu devant l'Assemblée.

M. Buntschu salue en particulier les représentants des Municipalités membres. Il rappelle que selon les statuts, les décisions doivent se prendre à la double majorité des membres et des 3 communes d'Aigle, de Leysin et d'Ormont-Dessous.

Toujours selon les statuts, deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Carmine Milano et Jan Sanden. L'Assemblée peut dès lors délibérer valablement.

Le Président présente l'ordre du jour aux membres. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTION

La parole est donnée à M. Patrick Bürgin, nouveau Directeur de l'Association depuis le 1^{er} mars 2019, qui se présente devant l'Assemblée en expliquant son parcours professionnel.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2018

Selon les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée était disponible en ligne. La lecture de celui-ci n'est pas souhaitée et l'Assemblée l'approuve avec une abstention et aucune objection. Son auteur est remercié.

4. PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION 2018

M. Buntschu débute la présentation du rapport par le message du Président puis passe la parole à M. Patrick Bürgin pour la présentation du message du Directeur entrant.

Les informations relatives aux différents secteurs de l'Association sont présentées par MM. Bürgin et Buntschu.

Accueil-information

Les équipes d'accueil continuent à réaliser un important travail d'information dans les trois offices du tourisme de notre axe. C'est une équipe soudée et compétente qui assure également le service très apprécié de l'accueil du centre sportif à Leysin, de la gestion de l'agence postale au Col des Mosses et de la billetterie de certains spectacles à Aigle.

Marketing et communication

Il nous paraît plus que jamais indispensable de mutualiser certaines ressources, en termes de promotion et d'organisation, en vue d'avoir un impact plus conséquent dans les campagnes exogènes et parvenir à des économies en interne. Même si l'axe 2 doit faire l'objet d'une stratégie marketing et d'une vision globale, nous restons toutefois persuadés que chaque destination doit avoir un positionnement clair et garder sa personnalité. Notre priorité reste la qualité de l'accueil ainsi qu'une étroite collaboration avec les acteurs clés pour renforcer notre attractivité et le développement de produits porteurs.

Événements, manifestations et animations

Nous sommes toujours à la recherche d'un bon équilibre entre des animations pour le résident de passage et les résidents permanents. Nous mettons également l'accent sur une meilleure synchronisation sur tout ce qui se passe dans la région pour éviter de se faire concurrence. Le bénévolat reste également une notion que nous devons continuer de promouvoir et organiser.

5. PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

M. Buntschu poursuit avec la présentation des comptes de l'exercice 2018. Afin de simplifier leur lecture et pour en faciliter la compréhension, il donne les informations suivantes :

- C'est le 9^e exercice complet de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses
- La validation du budget est de la compétence du Comité Directeur

Au niveau du compte de profits et pertes, le canton nous a octroyé une aide LADE pour la mise en œuvre du concept Ailyos. La stratégie événementielle à l'échelle de l'ATALC est une priorité pour coordonner et valoriser le positionnement de nos destinations.

Les recettes des taxes de séjour sont incluses dès 2018 dans les subventions annuelles qui englobent les 3 communes, selon une clé de répartition.

Le programme animation « Give me 5 » a rencontré un vif succès et permet une étroite collaboration avec les partenaires de Leysin. Il sera renforcé.

Nous avons développé un nouveau « Guide des expériences » qui regroupe les 3 destinations en un seul document. Celui-ci remplace désormais le « Guide pratique ».

Les frais de personnel sont légèrement en-dessous du budget, le poste de « Community Manager/Webmaster » n'ayant pas été remplacé en 2018.

Les charges ont été maîtrisées, en particulier les frais d'administration en général.

L'amortissement du parc informatique et des sites Internet est réparti sur la période 2018-2020.

L'exercice est bouclé avec un bénéfice de CHF 3'376.74.

D'une manière générale, l'exercice 2018 de l'ATALC a été compliqué. Des efforts dans tous les domaines nous ont permis de présenter un exercice équilibré. Malgré une gestion rigoureuse des coûts, le développement de notre axe et le renforcement de notre attractivité vont de pair avec une stratégie régionale forte, basée sur une vision 4-saisons, des événements pointus et ciblés, une collaboration étroite et constructive entre tous les acteurs de nos destinations. Sans oublier non plus une réflexion sur la gouvernance et l'organisation interne de l'ATALC, basée notamment sur les compétences de chacun, des projets ambitieux et une qualité d'accueil en adéquation avec les besoins de nos visiteurs.

Aucun complément d'information n'est souhaité par l'Assemblée.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

La lecture du rapport de l'organe de contrôle est faite par M. Grégoire André, vérificateur et représentant d'Ofico, Société Fiduciaire.

Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Ofico recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels.

7. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AU COMITE DE DIRECTION

M. Buntschu reprend la parole. Le rapport de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 2018 de même que le rapport de vérification de l'organe de contrôle sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

La décharge est donnée, à l'unanimité des personnes présentes également, au Comité Directeur et à l'organe de contrôle. La comptable de l'ATALC, Mme Giobellina, est remerciée pour l'excellente tenue des comptes.

8. COTISATIONS 2019

Le Comité propose le statut quo au niveau des cotisations. Aucun changement n'est proposé et les tarifs restent les mêmes qu'en 2018. Nous souhaitons attirer plus de partenaires à devenir membres plutôt que d'augmenter les cotisations.

9. PRESENTATION DU COMITE DIRECTEUR ET DU CONSEIL DU TOURISME

M. Buntschu présente les membres du Comité Directeur ainsi que le Conseil du Tourisme.

10. DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTROLE

Il est proposé de poursuivre la collaboration avec OFICO Société fiduciaire SA. La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Bürgin présente le concept de "Freestyle Arena", sur la base d'une présentation d'Antoine Pellaud, chef du site JOJ de Leysin. Ce concept prendra place durant toute la durée JOJ 2020 dans le centre sportif de la Place Large. A l'issue de ces informations, un film réalisé par TLML sur les aménagements du snowpark est présenté.

M. Buntschu informe que la 2^e édition d'Ailyos sera lancée pour début juillet. Il tient également à remercier tout le Comité, les collaborateurs de l'ATALC et toutes les personnes qui ont travaillé durant cette période compliquée. Il mentionne également qu'aucune proposition individuelle n'est parvenue avant l'Assemblée générale auprès de l'Association.

M. Marc-Frédéric Ott prend la parole et présente brièvement LAS et les deux autres écoles internationales sises à Leysin. Celles-ci jouent un rôle complémentaire à la vie villageoise et apportent une renommée internationale à la station. Il salue le fait que Leysin vive et soit animée tout au long de l'année. Pour la suite du programme, M. Ott propose un petit tour de l'école aux personnes intéressées.

M. Buntschu fait un petit clin d'œil à M. Steven Ott qui a présidé l'office du tourisme pendant plusieurs années.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45 et se poursuit par un apéritif préparé par Leysin American School, qui est vivement remerciée pour son accueil.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSÉS

Marc Buntschu
Président



Zorica Vukojevic
Secrétaire au procès-verbal

